

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATION DE
L'HONORABLE ALLAN J. MacEACHEN,
VICE-PREMIER MINISTRE ET
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
SUR LA GUERRE ENTRE
L'IRAN ET L'IRAK

OTTAWA

LE 8 MARS 1984

Inquiet de l'escalade des hostilités dans la guerre entre l'Iran et l'Irak, l'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a réitéré aujourd'hui la position adoptée de longue date par le gouvernement, et a demandé la cessation du conflit. M. MacEachen a enjoint aux deux parties de recourir aux bons offices du secrétaire général des Nations Unies, dont les efforts pour la paix sont fortement secondés par le Canada.

Très préoccupé des rapports sur les violations aux droits de l'homme perpétrées à l'occasion de ce conflit, le gouvernement du Canada a fait connaître aux deux parties ses vues à ce sujet. Par ailleurs, il appuie sans réserve les efforts du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour soulager les souffrances causées par la guerre.

Quant à l'envoi d'enfants au front, dont font état les plus récents rapports, le gouvernement considère cette pratique comme ignoble et demande à l'Iran de la faire cesser immédiatement. Les représentants du Canada ont d'ailleurs soulevé cette question à la session de la Commission des droits de l'homme, qui se tient actuellement à Genève.

De même, le Canada s'oppose vivement à toute utilisation d'armes chimiques. Depuis 1980, il appuie et coparraine une série de résolutions onusiennes visant à mettre sur pied des techniques de vérification au niveau international. En ce qui concerne l'usage prétendu de ces armes par l'Irak, le gouvernement demande à ce pays de veiller à ne pas enfreindre le protocole de Genève qui en interdit l'utilisation.